

Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 JUILLET 2014 à 20 Heures 00

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Véronique GILLOT, Michel GOUGET, Gisèle GRANGE, Gérard PUIPIER, CHENOUARD-GAUTIER Muriel, CROIZER Michel, CROZET Véronique, REY Hervé, TONIN Marie Hélène, VIANNAY Michel, CHAMBE Stéphanie, PINATTON Gérard, MATHIEU Jean, PEJU Catherine.
Secrétaire de séance : H.REY.

La séance est ouverte par la lecture du compte rendu précédent qui est accepté à l'unanimité.

Présentation de la Communauté de Communes : Véronique Gillot, déléguée à la Communauté de Communes présente l'historique, les compétences et le rôle de la Communauté de Communes « Chamousset en Lyonnais » :

Historique en quelques dates :

- 1966 : Création du SIVOM de la Haute Brevenne regroupant seulement 6 communes du canton.
- 1971 : Elargissement du SIVOM aux 14 communes du canton.
- 1984 : Le SIVOM de la Haute Brevenne prend le nom de SIVOM du canton de St Laurent de Chamousset.
- 1996 : Transformation du SIVOM en Communauté de Communes.
- 2001 : Adoption de la TPU (Taxe Professionnelle Unique)
- 2005 : La Communauté de Communes prend le nom de Communauté de Communes « Chamousset en Lyonnais ».

Compétences :

- Voirie, investissement
- Economie, Atelier Relais,
- Culture : Ecole de musique, Bibliothèque, Atelier théâtre, Histoire,
- Collecte des déchets dans les communes, déchetterie des Auberges,
- Tourisme : Office du tourisme, visites, animations,
- Interventions dans les écoles : musique, sports, TPA (temps d'activités périscolaires),
- Petite enfance : 4 crèches, centre des loisirs,
- Multimédia,
- Agenda 21,
- Social : Bureau Information Jeunesse, mise en place d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Recettes :

- Dotation Globale de Fonctionnement,
- Impôts des entreprises et sur les ménages
- Subventions (département, Europe, Région et autres partenaires),

Bâtiments en propriété :

- Agora (Siège de la Communauté de Communes)
- Centre aquatique Escapad
- Maison des Services
- Halle aux veaux,
- Ancienne maison du tourisme à la Giraudière.

Présentation du SIMOLY : Monsieur le Maire donne quelques informations sur le SIMOLY dont il est actuellement le Président.

Sa création date de 1979 et n'était qu'un syndicat de communes dont sa seule compétence était le traitement des déchets ménagers.

Aujourd'hui ce syndicat s'est développé pour s'appeler « SIMOLY » et regroupé 3 communauté de communes : Forez en Lyonnais, Hauts du Lyonnais, et Chamousset en Lyonnais. 45 délégués sont désignés dans ce syndicat.

Outre le transport des déchets et la valorisation à gérer, il a également pour compétence la gestion des procédures : CDDRA, LEADER et s'oriente sur des réflexions sur l'environnement et l'énergie.

- **CDDRA :** Le Contrat Développement Durable Rhône Alpes (CDDRA) est un contrat passé entre une collectivité territoriale (ici : le SIMOLY) et la Région Rhône Alpes sur la période 2014-2019, qui permet la mise en actions de la **Charte de Territoire** (document traduisant les enjeux et le projet politique du territoire : Les Monts du Lyonnais).

- **LEADER** : est un acronyme pour « **Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale** ». Il s'agit d'une méthode de mise en œuvre de mesures de développement rural. Elle fonctionne avec le Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (FEADER). Leader permet de renforcer ou concevoir des stratégies locales de développement et à sélectionner les actions permettant de concrétiser ces stratégies.
- **OCM** : Opération pour renforcer, moderniser et développer le commerce et l'artisanat

D'autres actions sont portées par le SIMOLY, vous pouvez les retrouver sur le site www.monts-du-lyonnais.fr

SALLE DES ASSOCIATIONS : Gisèle GRANGE fait part au conseil des 3 devis sollicités pour le changement des huisseries de la salle des associations (salle en face de la salle des fêtes). Après discussion le conseil décide d'accepter le devis de l'entreprise MITTON pour un montant de 4 635,00 € TTC

MOTION ASSOCIATION DES MAIRES : Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la motion de soutien à l'action de l'AMF afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Le conseil accepte cette motion à l'unanimité.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE : Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour un poste d'apprenti.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- Décide de créer un poste d'ATSEM pour Mme FARJOT Agnès suite à la réussite de son concours.
- Décide de créer un poste d'adjoint d'animation 3 heures par semaine pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).
- Accepte les avenants sur les travaux des églises pour les entreprises SMBR (maçonnerie) et THOMAS VITRAUX (vitraux).
- Prend connaissance que l'aire de camping-cars au Plan du Rieu est opérationnelle.
- Prend connaissance du rapport sur le prix de l'eau en 2013. 74 communes sont desservies par le syndicat des eaux et la gestion des services est donnée à la Lyonnaise des Eaux. Pour la commune sont comptés 698 abonnés, 9 kms de réseau. Le rapport est à la disposition du public en Mairie.
- Epannage des boues à la station : la facture de Mr Poyard sera basée sur le même tarif que celle de la SARL Pavet-Piot.
- SYDER : Une étude de comptage pour les factures d'électricité des bâtiments communaux sera faite par le SYDER afin de réaliser des économies.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.
Prochain conseil le Vendredi 26 Septembre 2014 à 20 h 00.